

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DES TRAVAUX KAREMBE IBRAHIM » en abrégé  
« SOTRAKI »

Siège Abidjan, Koumassi, PRODOMO non loin du  
terrain Inchallah, Lot 300, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 18/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DES TRAVAUX KAREMBE  
IBRAHIM » en abrégé « SOTRAKI »

Objet : TRAVAUX PUBLICS, BATIMENT, ACHAT ET VENTE DE PRODUITS DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, PRODOMO non loin du terrain Inchallah, Lot 300, Ilot 8

Dirigeant(s) M KAREMBE IBRAHIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03053 du 22/11/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15152/GTCA/RC/2022 du 22/11/2024

